



Nationalistes

p.3

La tentation de la fuite en avant

Les images apocalyptiques qui nous viennent d'Espagne, de la Communauté autonome de Valencia ont choqué toute l'Europe. En cause les bouleversements climatiques, mais les politiques d'aménagement du territoire n'ont pas suivi et l'augmentation de l'artificialisation des sols est un facteur aggravant. Le monde change, il faut impérativement s'adapter. Da leghje p.6-7



Inondations à Valencia

Le monde change, il faut s'adapter impérativement

Tourisme

p.4-5

Destination corse et compagnies low cost



L'associ danu forza à e nostre lotte

L'associ fàcenu cresce e nostre lotte. Eccu a sèguita di a nostra rubrica per salutà u so impegnu. Sta settimana, parlemu di Terre de liens Corsica.



Terre de liens Corsica Terra di u cumunu

Terre de liens sò urganisimi citatini in Francia chì si sò adunati in u 2003 per «*liberà a terra di a speculazione fundaria, favurizà l'accessu à a terra pè i paisani, prumove prugetti citatini per dinamizà i territorii rurali è appughjà un agricoltura rispettosa di l'ambiente*».

Sò cusì 19 urganisazioni autònome chì pòghjenu sustegnu in u so territoriu. Accumpagnanu l'agricultori à stallassi, cunsiglianu e cullettività territoriale, sensibilizèghjanu u pùblichu è e stituzioni à i pericoli ambientali. Terre de liens hà un urganisimu di furnazione pròpiu per sparghjè cù un spiritu pupulare furnazioni, cunsiglii, amesi, da mette in ballu un retale à u livellu territoriale, nazionale è internaziunale.

S'impegna da chì «*e terre sianu preservate è trattate cum'è bè cumunu*». Frà i so membri ci sò movimenti chì difèndenu l'agricoltura biològica, a cunfederazione paisana, ma dinù attori di a finanza èttica cum'è a sucietà cuoperativa finanziaria La Nef, associ d'educazione pupulare o di creazione d'attività ecunòmica in u rurale (*Relier, Peuple et Culture...*) Dapoi u 2015, hè ricunisciutu urganisimu à vucazione agricola è rurale (ONVAR) da u ministeru di l'agricoltura, da prumove un alternativa à u sistema agriculu attuale.

Terre de liens Corsica - Terra di u Cumunu hè statu creatu in ssu filu, in u 2019, è brama di «*rifà di a Corsica una Terra di u Cumunu*» induve tutt'ugnumu s'impegna per l'altri cum'elli a fecianu l'antichi corsi in Cismonte à l'èpica di u medievu. Tandù e terre eranu cullettive è tutt'ugnumu s'impegnava ogni volta ch'ellu ci era u bisognu, spartèndusi dopu e raccolte. S'andatura cismuntina vene in upposizione cù quella di u Pumonte, ch'omu chjamava

Terra di i Signori. Era u duminu di i grandi prupietarii feudali prutettori di i paisani chì travagliavanu per elli, un pocu cum'è in Francia. Cusi si dice, ma sta rapresentazione hè cuntestata da certi sturiani. Puru, stu tèrmine di *Terra di u cumunu* s'hè tramandatu da sèculi, fendu sunnià.

I scopi di Terre de liens Corsica - Terra di u Cumunu sò di luttà contr'à a sparizione di e terre agricole, sustene l'agricultori chì cèrcanu à stallassi, incuragisce un agricoltura rispettosa di l'ambiente, lucale è paisana, è ritruvà e lee trà paisani è citatini da priservà a vucazione agricola è pastorale di a Corsica: «*A terra ùn hè micca una marcanzia. Avemu u putere di priservà insieme a so vucazione di terra chì nutrisce. A terra hè l'affare di tutti. I paisani ùn ponu esse soli ind'è sta lotta. A nostra missione cullettiva hè di mette st'arnese à u serviziu di a Corsica, una lea trà sucietà civile è paisani ind'è u spiritu di a Terra di u Cumunu. Assicuremu a leva, a rilleva paisana.*»

Frà e difficoltà, l'associu s'impegna contr'à i prublemi fundarii. Face cusì operate cù u scopu di «*rifà di a Corsica un giardinu*», lampendu chjame à u risparmiu citatinu, per cumprà terre cù l'aiutu di u so urganisimu fundariu è di e stituzioni corse, pò e mèttenu à a dispusizione di l'agricultori à a cundizione ch'elle ùn sianu micca rivendute è ch'elle tèninu a so vucazione agricola. Frà l'associ chì pòrtanu *Terre de liens Corsica*, ci hè a Fondazione Umani, Via Campagnola, l'associu per l'ambiente ABCDE, Interbio Corse, una Lenza da annacquà, Corsic'Amap. Ghjuvan'Francescu Bernardini è Vincenta Cucchi copresidèghjanu Terre de liens Corsica. Torna una iniziativa bella è generosa! ■

Accapu di a reddazione

Induve s'è Ahou?

Cosa li ferma à stu bravu pòpulu iranianu s'ellu ùn hè a pruvucazione è a resistenza passiva di a no viulenza? Ahou Daryaei hè forse a pròssima martira di u regime di i *Mollah*... Hè stata scuzzulata è interdeta d'entre in a so università per ùn avè purtatu u velu. Tandù, in segnu di prutestazione, s'hè cacciatu i so vestiti in pùblichu, è, meza nuda, hà aspettatu i so boi... Un azione simbòlica per attirà l'attenzione di i mèdia è à traversu elli, quella di u mondu occidentale da ch'ellu si movi à sustene l'Iraniani in brama di libertà.

In pocu tempu, a videò hè stata vista decine di milioni di volte in tutta a pianeta... Vale à di chì ss'azione ùn hè isulata, postu chì qualchisia l'hà filmata. Hè un azione vulsuta, di resistenza, chì si scrive in a dimarchja *Donna Vita Libertà* per scumbatte dapoi dui anni dopu à a morte di a giovana curda di 22 anni, Masha Amini di settembre 2022 in Teheran. Purtava u velu di traversu, si vedianu un pocu i so capelli... A zitella cù a so magnifica chjoma bruna ùn pensava mancu à male. Hè stata tichjata di colpi è resa morta à i soi...

Dapoi, a rivolta hè cuntinua è curagiosa. Sò centinaia è ancu millaie di vittime, donne, omi, zitelli, assassinati (quasi 600) da u regime islamistu, centinaia torna turturati, viulenti, o chjosi in prigiò, per una parulla, un sguardu, dui capelli troppu visibili, una sulidarità sprimata à quelli tumbati.

Ahou Daryaei s'aghjusta à a longa lista di sta pòvera ghjente marturiata. Hà 30 anni, hè maritata è hà dui figlioli. Studiegghja a literatura francese à l'Università privata Azad di Teheran. Eroe pè u mondu, scema compia pè i *Mollah*, hè bella Ahou, cù i so capelli sciolti, i so pedi scalzi, e so gambe è e so spalle nude, u sguardu liberu, u fronte altu... Una manera di di, sò eiu, m'appartengu, nimu ùn hà da dimmi ciò chì vogliu esse, cumu vèstemi, cumu campà. S'hè spugliata Ahou. Perch'è ùn hà più nunda à dà chè a so dignità di donna. Ùn hà più mezu di resiste altrimenti. È aspetta. Aspetta a libertà. Aspetta di vede cambià u mondu. Aspetta di vede liberu u so paese. O cum'ella hè stata pisata a so sulitudine, in ssu cortu mumentu di libertà, à mezu à e scaccanate di a ghjente à l'ingiru. U sentu da quì u so core stringhjese è mi stringhje ancu u meu. I vecu dinù i so ochji ritene e lacrime. Cum'ella hè bella Ahou, u capu altu nant'à ssa videò chì a stampa per l'eternità. Marchja. Marchja cù passi è veni, forte, degna, sapendu bè u martoriu chì l'aspetta. O quant'ella hè curagiosa ssa donna!

Pocu tempu dopu, s'hè affaccata una vittura à cantu à ella, parechji omi ne sò surtiti per lampalla nentru cù viulenza, insanguinala in capu. Sò i cusì detti *Guardiani di a rivuluzione*. Induve serà oghje sta dunnona? Induve l'anu purtata? Chi li anu fattu? Si dice ch'ella hè à l'uspidale psichiàtricu... Pè a Repubblica islamica cacciassi u velu hè «*un disturbu psichiàtricu esibizionistu chì porta e donne à vulè mostrà i so capelli o a so curpuratura*»... S'indovina tandu cum'ella hà da esse curata da ssa «*malatia*»... A sapia Ahou. Eppuru, s'hè spugliata è s'hè mostrata à i so boi, à u so pòpulu, à u mondu sanu. Era a so manera à ella di mughjà: *Donna Vita Libertà!* ■ **Fabiana Giovannini.**

Infurmazioni : <https://terredeliens.org/corse>



Nationalistes

La tentation de la fuite en avant

Alors que le processus de Beauvau a repris son cours *in extremis*, dans un paysage politique français plus incertain que jamais, le mouvement nationaliste ne risque-t-il pas de perdre son crédit dans des positionnements excessifs ? Le chemin suivi depuis mars 2022 n'est pas arrivé à son terme, et il faudra encore beaucoup d'efforts et de cohésion pour que la réforme constitutionnelle, acceptée par les accords de Beauvau signés entre l'Assemblée de Corse et l'État, débouche favorablement par la tenue d'un Congrès rassemblant Assemblée nationale et Sénat à l'automne 2025. Le contexte politique est difficile. Faut-il pour autant s'engager dans une fuite en avant ?

La motion déposée à l'Assemblée de Corse par l'élu de Nazione, Josepha Giacometti, pour « *l'inscription de la Corse sur la liste des territoires non autonomes à décoloniser* », et demandant « *d'entamer toutes les démarches nécessaires auprès du Secrétaire Général des Nations Unies* » à cet effet, est symptomatique.

Nazione participe au Groupe Initiative Bakou, ainsi que plusieurs mouvements de Nouvelle Calédonie, de Polynésie ou des Antilles. Ce Groupe Initiative Bakou a été mis en place par le régime azerbaïdjanais et a tenu en juillet dernier un Congrès des colonies françaises, à Bakou même, au nom du droit à l'autodétermination et du respect du droit international. Il est singulier de revendiquer le droit à l'autodétermination sous le parrainage d'un pays comme l'Azerbaïdjan, classé comme une dictature, et qui vient de nettoyer ethniquement un territoire entier, jusque-là, et depuis la nuit des temps, peuplé d'Arméniens. Après une guerre délibérément meurtrière contre les populations civiles, le Haut Karabakh a été vidé de ses 120.000 habitants.

L'Azerbaïdjan occupe par ailleurs militairement des pans entiers du territoire arménien, et la France fait partie des rares États, avec l'Inde, qui apportent un soutien militaire à l'Arménie, ce qui exaspère au plus haut point Ilham Aliiev, le dictateur de Bakou. D'où son engouement pour soutenir les causes de libération nationale dans les territoires colonisés de la République française.

Introduire cette démarche au contexte plus que discutable dans l'Assemblée de Corse pour qu'elle la soutienne participe manifestement à une tentative de fuite en avant. Après le vote négatif de l'Assemblée de Corse, l'affaire en est restée là, mais un vote positif aurait certainement contribué à déstabiliser le processus en cours.

L'autre risque de surenchère s'exprime dans la véhémence des attaques portées contre Gilles Simeoni et son Exécutif. Les élections régionales sont pourtant loin, en 2028, trois

ans encore durant lesquelles la stabilité du président du Conseil exécutif, garantie par la majorité absolue dont il dispose au sein de l'Assemblée de Corse, est un atout indéniable pour la partie corse de la négociation en cours. Certes, ce choix d'une majorité absolue homogène, dictée par le réalisme politique au vu du déroulement des mandatures précédentes en coalition instable avec le PNC et Nazione, a provoqué l'ire de ces deux formations. Mais de là à verser dans la caricature, il y a un fossé régulièrement franchi lors des prises de position des principaux responsables.

Ainsi, dans une récente interview, parue dans le *Petit Bastiais*, Jean Christophe Angelini, le leader du PNC, reproche à l'Exécutif, « *faute de travail* », de ne pas avoir mené à bien « *le port de la Carbonite, la déviation de Sainte Lucie, la déviation d'Ulmetu, le barrage du Cavu, un autre barrage en Haute-Corse, le ferroviaire vers l'extrême-Sud, la 2x2 voies Bastia-Bonifaziu, la continuité territoriale européenne* ». Il a certainement oublié le tunnel de Vizzavona dans son énumération à plusieurs dizaines de milliards d'euros ! Il enchaîne en évoquant « *une logique sectaire aujourd'hui à l'œuvre* », un dossier ports et aéroports « *géré de façon pitoyable* » et un Exécutif « *qui a gâché la Collectivité Unique et qui demain finirait par nous anéantir économiquement* ». Fermez le ban !

Tout ça en « *s'inscrivant dans une volonté de construire une alternative* » dont il est clair, au fil des déclarations des uns et des autres, qu'elle consiste à s'allier avec la droite dans la future élection territoriale. Une droite qui va de Laurent Marcangeli, rallié au processus de Beauvau, jusqu'à François-Xavier Ceccoli, opposant déclaré à l'autonomie de la Corse. Manifestement le projet électoral immédiat est en train de prendre le pas sur le projet politique de long terme pour l'autonomie de la Corse. ■

Tourisme

Destination corse et compagnies low cost

La dernière session de l'Assemblée de Corse le 24 octobre dernier a adopté un rapport pour le «renforcement, l'élargissement et l'annualisation de liaisons aériennes à destination de la Corse par achat de flux». C'est la réponse proposée par l'Exécutif aux évolutions de la fréquentation sur l'île, pas assez étalée hors juillet, août, septembre, notamment en avant saison.

Depuis leur arrivée en force en 2008, la part de marché des compagnies aériennes «low-cost» (en Corse principalement Volotea, Eurowings et EasyJet) est régulièrement montée en puissance jusqu'à représenter 36% du trafic aérien à destination de la Corse en 2018, tandis que les lignes régulières de la continuité territoriale assurent le reste. Impossible de préparer l'avenir du tourisme corse sans prendre en compte ces lignes reliant directement l'île aux grandes régions françaises comme la Bretagne (Nantes, Brest), le Nord (Lille), l'Occitanie (Toulouse, Bordeaux) et d'autres (Lyon, Alsace, etc.), et aussi à plusieurs grandes villes européennes comme Bruxelles, Genève, Bâle, Stockholm, Berlin, etc.

Dans la concurrence entre destinations méditerranéennes, les compagnies aériennes low-cost jouent désormais un rôle considérable. Selon leurs choix d'ouvrir ou pas des lignes aériennes, elles orientent la clientèle touristique au profit, ou au détriment, de telle ou telle destination entre Sicile, Sardaigne, Baléares, Grèce ou Corse.



Or, ces dernières années, leur désengagement est sensible en Corse, depuis la fin de la pandémie du Covid-19. Par rapport à 2019, le trafic de ces compagnies vers la Corse a progressé de 4%, contre plus de 11% sur les autres destinations, et même 22% pour la Sicile. Ces trois dernières années, les tendances sont même mauvaises pour la Corse. Les sièges offerts à la vente par les low-

cost y a reculé de 20% entre 2022 et 2023, puis de 7% encore en 2024, alors que, dans le même temps, leur nombre a progressé de 10% en Grèce, de 7% aux Baléares, de 12% en Sicile et de 13% en Sardaigne.

Pour préserver l'activité touristique sur l'île, notamment sur l'avant saison – avril, mai et juin – et l'après saison – octobre et novembre –, l'Exécutif de Corse a

ARRITTI

Abbonatevi !

Abbonamentu

ARRITTI

Pigliu un abbonamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

- Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.
- Eccu un sustegnu in più di€
- Primu abbonamentu
- Riabbonamentu

Casata, Nome (nom, prénom) :

Indirizzu (adresse) :

Telèfonu (téléphone) :

Mel :

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica



Dans le concert de critiques, souvent infondées, contre le manque d'action de la CdC, ce plan original, conforme à la priorité d'étalement de la saison et d'ouverture de la Corse à d'autres destinations, montre tout le contraire!

adopté un plan original. Il lance un appel d'offres pour assurer une offre en sièges durant les mois de printemps et d'automne, sur cinq destinations internationales prioritaires, pour un total de 120.000 sièges qui doubleront le potentiel actuel de ces lignes: Charleroi (Belgique), Genève, Francfort ou Munich, Londres, Rome ou Milan. Et aussi l'achat de 80.000 sièges supplémentaires pour quatre grandes lignes hexagonales, Bordeaux, Toulouse, Nantes et Strasbourg, soit +25% pour ces lignes par rapport aux places actuellement commercialisées.

Le mécanisme consiste à proposer un revenu complémentaire aux prix payés par la seule commercialisation, qui pourra alors consentir des tarifs plus attractifs afin de remplir ces vols supplémentaires. La mise en concurrence fera que les compagnies attributaires s'adapteront à ce nouveau marché, celui-ci étant concentré sur les cinq mois hors saison, avril mai, juin, octobre et novembre.

Le projet étend même son ambition à faire en sorte que ces lignes ouvrent aussi durant les mois d'hiver, décembre, janvier février et mars, pour un (Genève, Londres, Charleroi, Rome/Milan, Francfort/Munich) ou deux vols hebdomadaires (Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes).

Ce plan, élaboré conjointement par la CdC, l'Agence du Tourisme et la Chambre de Commerce, a été présenté

à l'Assemblée de Corse en juin 2024. Lors du vote de son budget supplémentaire en juillet, l'Assemblée de Corse lui a consacré un crédit de 7 millions d'euros. Les études montrent qu'entre les différentes ressources générées par ces flux, le PIB de la Corse serait accru de 200 millions d'euros et les recettes directes de la CdC (taxe sur les transports, taxe de séjour, taxes sur les consommations des touristes) couvriraient en très grande partie la somme engagée pour cette opération.

Une opération « gagnant-gagnant » pour une économie dont le tourisme assure désormais 39% du PIB contre 31% en 2011. Et aussi un moyen de contrer le désengagement observé des *low-cost* sur la Corse. Et aussi, par le choix des lignes où elle est déjà bien implantée (Bruxelles, Toulouse, Italie), la possibilité d'un « coup de pouce » à Air Corsica pour qu'elle puisse se développer et se rentabiliser plus facilement.

Désormais approuvé dans son montant et ses modalités par l'Assemblée de Corse, ce programme d'achat de flux doit encore être validé par l'État à travers un avis de la DGAC, notamment au regard des règles de la concurrence et de la législation européenne sur les aides d'État.

Mais pour être opérationnel avant mars 2025, l'Exécutif a décidé d'agir sans attendre et de lancer son appel d'offres pour sélectionner les candidats déclarés. Quitte à conditionner au feu vert définitif de l'État, attendu avant la fin de l'année, la signature des marchés.

Dans le concert de critiques, souvent infondées, contre le manque d'action de la CdC en faveur du tourisme, ce plan original, conforme à la priorité d'étalement de la saison et d'ouverture de la Corse à d'autres destinations que Marseille, Nice ou Paris, montre tout le contraire! ■ **F.A**



www.arritti.corsica

Comment sauver le rural?

Depuis plusieurs décennies maintenant, un exode rural important a lieu, désertifiant de manière irréversible nos villages. Le constat est rapide et direct: le travail se trouve en ville, les soins également, sans parler des crèches, des écoles, des transports, pour ne pas être exhaustif. Notre pays, qui porte dans son âme le monde rural, le travail de la terre, l'agriculture, ne peut se résoudre à voir mourir ce qui constitue, selon moi, une caractéristique essentielle de son identité en tant que peuple.

La question politique est donc de mettre en place des mesures permettant aux jeunes de retrouver une dynamique de retour vers les villages. Le prix de l'immobilier, par exemple, devenant prohibitif pour les jeunes qui veulent s'installer, est un des facteurs qui pourraient encourager un retour vers les zones rurales. C'est pourquoi certaines initiatives positives sont prises en ce sens. Je pense à U Mucale, qui met à disposition des habitations à prix réduit en échange d'une installation durable dans le village. Je pense aussi à San Lurenzu, qui permet l'installation future d'un médecin généraliste, favorisant ainsi un rayonnement dans la vallée du Rustinu.

Un autre enjeu majeur pour le renouveau du rural est le sauvetage des installations agricoles existantes. Il est crucial de mettre en place un accompagnement fort pour préserver et valoriser ce savoir-faire multiséculaire, qui témoigne de notre patrimoine. Favoriser la production, le transfert de savoir-faire et les échanges entre générations permettrait de revitaliser ces exploitations et de stimuler l'intérêt des jeunes pour les métiers agricoles. Cette démarche contribuerait à renforcer l'économie locale et à perpétuer des traditions essentielles à notre identité collective.

Ces initiatives créent une dynamique positive et un cercle vertueux de désenclavement. D'autres solutions doivent être inventées pour pérenniser ce phénomène. Aujourd'hui, contrairement à autrefois, un réseau internet puissant est indispensable pour permettre l'essor du télétravail. Ensuite, des pôles de *coworking* pourraient faciliter le lien social et favoriser l'émulation créatrice d'entreprises et de projets.

Quel rêve de voir une entreprise dans les énergies renouvelables ou les nouvelles technologies naître dans une zone rurale, avec des employés répartis sur tout le territoire grâce au télétravail! Cela pourrait générer une dynamique encourageant l'émergence d'initiatives positives et d'un mouvement global. Peut-être une solution pour sauver nos villages. ■



Octobre 2024. Le sud est de l'Espagne vit les pires inondations depuis plus de cinquante ans dans le pays.

Inondations dans la Communauté autonome de Valencia

Le monde change, il faut impérativement s'adapter

Les images apocalyptiques qui nous viennent d'Espagne, et plus particulièrement de la Communauté autonome de Valencia ont choqué toute l'Europe. Plus de 220 morts pour un bilan qui reste hélas provisoire et des dégâts considérables. Il y en a pour des milliards d'euros et des années pour rebâtir. Des quartiers entiers sont ravagés, des milliers de personnes sont sans abri... et une colère qui monte avec l'incapacité des pouvoirs publics, à Madrid comme à la région présidée par le Partido Popular de Carlos Mazón, à prévenir suffisamment en amont la population, et à faire face à toutes les urgences dans ce qui est pourtant la troisième ville d'Espagne!

La communauté de Valencia est une région connue pour subir des inondations régulières. Comme partout, elles s'aggravent d'année en année avec l'intensité des précipitations dues aux bouleversements climatiques, mais les politiques d'aménagement du territoire n'ont pas suivi et l'augmentation de l'artificialisation des sols est un facteur aggravant. Le monde change, il faut impérativement s'adapter.

La région de Valencia est régulièrement touchée à l'automne par des épisodes pluvieux. Elle subit de plein fouet le climat méditerranéen, avec l'augmentation des masses d'air chaud qui rencontre le refroidissement de saison provoquant des pluies intenses. Jusqu'ici, la plus grande catastrophe s'était produite à Valence en 1957 suite à la crue du fleuve Turia, tuant 82 personnes. Pour tenter de protéger la ville, le fleuve a été détourné... mais la nature reprend toujours ses droits et les fleuves, et même des ruisseaux habituellement à sec, se sont transformés en quelques heures en torrents dévastateurs. Si certains quartiers ont pu être épargnés, le sud de Valencia, particulièrement peuplé avec plusieurs petites villes en pleine expansion, puis tout le pays valencien, ont été ravagés par le phénomène du 29 octobre. Les montagnes de véhicules enchevêtrés qu'elles ont laissées témoignent de la puissance des vagues de boue qui ont déferlé en certains endroits. Des milliers de bénévoles affluent vers

les régions sinistrées. Une belle solidarité, mais il faudra plus pour soigner le traumatisme.

La région est un cas d'école des désastres des politiques d'urbanisation et d'aménagement du territoire faisant fi des évolutions climatiques.

En Espagne, comme en Europe, en France, ou en Corse, l'artificialisation des sols rend les villes vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes. La bétonisation, routes, parkings, constructions, empêchent l'eau de s'infiltrer dans les sols, les voies d'évacuation sont insuffisantes pour canaliser des pluies intenses.

Sur son post X (ancien Twitter), Serge Zaka, un agroclimatologue, a réalisé un montage vidéo de cette artificialisation dans la région de Valencia, et commente à raison : « *L'urbanisation a clairement créé un toboggan géant entre la ville de Valence et son amont, là où l'orage a stationné. Valence sera un cas d'école. Augmentation de l'intensité des pluies liée au changement climatique. Vulnérabilité*

croissante due à l'imperméabilisation des sols. Ce timelapse révèle la construction massive en zone inondable, dont une gigantesque zone commerciale à l'ouest de la ville. Face à la nouvelle donne climatique, la question de la vulnérabilité de nos villes se pose clairement. »

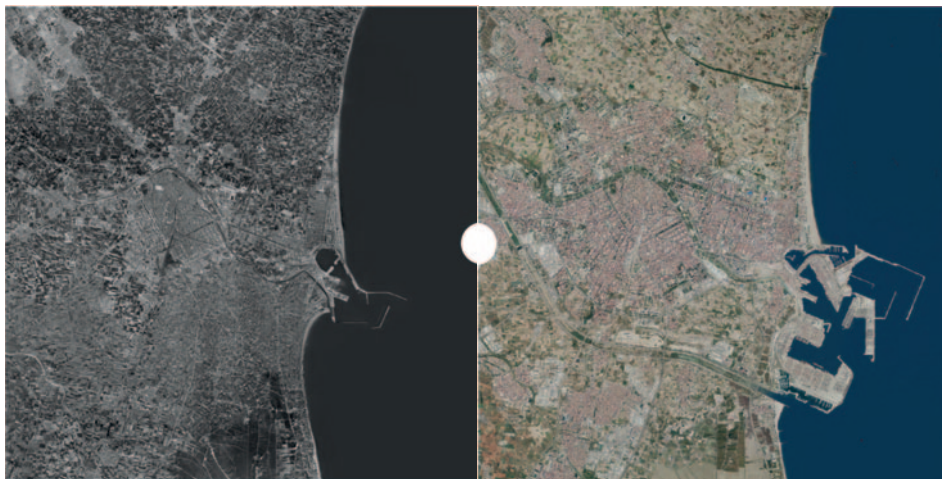
Cette urbanisation s'est faite au détriment des espaces naturels, agricoles et forestiers de la région qui a perdu les deux tiers de ses vergers (plus de 9000 ha) en l'espace de 50 ans déplorait il y a déjà 10 ans, le géographe valencien Victor Soriano. Ainsi, plus de 6000 ha ont été perdu sous le franquisme, de la fin des années 50 à la fin des années 70 du fait du besoin en logement de populations nouvelles venues de la campagne désertée au profit de la ville... Même s'il a ralenti par la suite (-1600 ha de verger détruits) ce « boom immobilier » a été réalisée « *au-dessus des besoins de la population* » déplore Victor Soriano. Une « *croissance folle* » qui s'est faite dans la tradition de l'époque sans réflexion sur l'aménage-

ment du territoire, « cela a donné naissance à des bâtiments entourés de vergers qui ont fini par disparaître ». Or, ces vergers faisaient jusqu'ici office de « zones tampons » en périphérie de la ville en récupérant les eaux de pluie. Parmi les causes de cette dérive, Soriano relevait que les municipalités ont hérité de pouvoirs en matière d'urbanisme qu'elles n'avaient pas auparavant et optent pour un développement basé sur la construction.

La région de Valencia est autonome depuis 1982, mais dirigée par le Partido Popular, héritier du franquisme, elle a fait de mauvais choix et n'a pas su contrecarrer cette dérive immobilière enclenchée depuis les années 50 dans toute l'Espagne. Le littoral est « deux fois plus urbanisé qu'il y a 30 ans » alerte Greenpeace. « C'est la deuxième destination touristique mondiale avec par endroits plus de 90% du territoire bétonné ».

On a construit « tous azimuts », souvent « dans des zones inondables, très près des rivières » déplore Antonio Arexabal, professeur en géologie à l'Université de Saragosse, expert en catastrophes naturelles.

Et le pays valencien n'est pas seul à subir ces évolutions du climat. Dans la même semaine, en France, à Rive-de-Gier dans la Loire le 17 octobre, à Kinshasa au Congo les 18 et 19 octobre, en Italie en Emilie-Romagne (Bologne) ou en Ligurie le 20 octobre, à Roswell au Nouveau Mexique le 20 octobre, à Shiraz en Iran le 24 octobre, à la Mecque en Arabie Saoudite le 27 octobre, aux Philippines le 27 octobre (avec au moins 110 morts sur l'île de Luçon), et ça continue cette semaine à Barcelone le 4 novembre, partout on a vu d'énormes précipitations entraînant le débordement de fleuves et rivières, la montée du niveau de la mer et des dégâts considérables. Le monde change du fait de l'activité humaine, et ces bouleversements sont désormais irréversibles. Ils vont s'intensifier et leur fréquence doubler d'ici 2050 selon Météo France.



Valencia. Évolution de la ville entre 1956-57 et 2021. Source : Instituto Geográfico Nacional

En Corse, dans les années 80, les associations de défense de l'environnement comme U Levante prévenaient du danger à bâtir sur le littoral ou près des fleuves. Elles ont été souvent raillées. Elles le sont encore. C'était pourtant du simple bon sens, dont on n'a pas tenu compte. En 2015, le Padduc se conforme à toutes les grandes lois de l'environnement et notamment de prévention des risques inondation et submersion, sa cartographie et ses livrets réglementaires ont été décriés par bon nombre d'élus. Ils le sont encore. C'est pourtant des recommandations nourries de constats que nul ne peut plus nier.

Aujourd'hui, ces constats continuent de nous alerter. Les bouleversements climatiques dus au réchauffement de la température terrestre provoqueront de plus en plus de sécheresses en certains points de la planète, tandis que des tempêtes et inondations dévastatrices se produiront en d'autres points. Il faut impérativement s'adapter.

Dans les textes, juridiques et réglementaires, les leçons ont été tirées, des mesures sont édictées, comme dans le plan de gestion des risques d'inondation de la Corse (PGRI 2022-2027). Mais combien de PLU en tiennent réellement compte dans leur cartographie ?

Dans les faits, au niveau de la volonté politique d'application rigoureuse des textes adoptés, la société reste laxiste, les élus et les administrations complices pour satisfaire des velléités de construction. L'urbanisation avance là où elle ne devrait pas, dans les zones inondables, sur le littoral ou près des fleuves et rivières. Elle avance aussi au détriment des espaces agricoles et naturels qui, outre permettre le bâtir l'autonomie alimentaire de l'île, sont des espaces indispensables pour absorber les précipitations. De même, les coupures vertes

dans les zones urbaines sont rarement prévues dans les documents d'urbanisme alors qu'elles sont là encore un moyen d'absorber les pluies, en sus d'offrir un meilleur cadre de vie aux populations.

Il faut respecter le Padduc. Rejeter les projets qui ne se conforment pas aux textes, qu'ils soient privés ou projetés dans des plans locaux d'urbanisme. Et pour l'existant, il faut « aménager les sols, les surfaces, les bâtiments », explique l'urbaniste, spécialiste en conception bioclimatique, Clément Gaillard. « Il faut que les nouvelles opérations d'aménagement prennent en compte ces sujets. Et nous avons la possibilité de faire évoluer l'existant. Certaines zones commerciales se désertifient aujourd'hui. Nous pouvons les transformer pour faire en sorte qu'elles soient plus poreuses et mieux adaptées. Depuis les années 1970, un contre-modèle s'est développé, avec la « gestion intégrée des eaux pluviales ». Contrairement à la volonté de canaliser l'eau, cette méthode essaye de faire en sorte que les espaces publics que nous imaginons puissent servir de réservoir ou d'espace tampon pour retenir les eaux pluviales en cas d'inondation. »

Il faut également développer « une culture du risque » dit encore Clément Gaillard. « Il s'agit d'apprendre à vivre avec le risque. Face au risque d'inondation, cela doit nous conduire à revoir notre occupation des rez-de-chaussée, en faisant en sorte qu'ils ne soient plus habités dans les zones inondables... Avec le changement climatique, nous allons de toute façon rencontrer des volumes de précipitations qui n'auront jamais été prévus. » C'est un impératif, pour préserver des vies humaines et éviter les coûts pharamineux des catastrophes à venir. ■

Fabiana Giovannini.

**Abonnez-vous
en ligne !**

L'information livrée
chez vous toutes les
semaines.





Gaza, Liban

Stop à la guerre et au ciblage des journalistes au Proche-Orient

La Fédération internationale des journalistes (FIJ), le Syndicat national des journalistes (SNJ), le SNJ-CGT, la Ligue des droits de l'Homme (LDH), Solidaires, Reporters solidaires et le Comité de soutien Assange ont signé ensemble un communiqué le 25 octobre 2024 pour condamner les assassinats de journalistes et dénoncer la situation qui y conduit.

À Gaza et au Liban, ils recensent au moins 143 journalistes tués. Ce qui est d'autant plus inquiétant que, selon Statista, une plateforme statistiques réputée sérieuse, 45 journalistes et professionnels des médias ont été tués en 2023 dans l'exercice de leurs fonctions dans des pays en conflit dans le monde, dont une trentaine au seul Moyen-Orient. À rapprocher aussi des statistiques précédentes : 57 journalistes tués en 2022, 46 en 2021, 50 en 2020...

Le recensement de 143 tués depuis le début de l'intervention israélienne à Gaza et au Liban est un marqueur de plus de la catastrophe qui se joue actuellement au Moyen Orient.

Quand donc la communauté internationale se donnera les moyens de réagir ?

Le collectif d'organisations appelait à un rassemblement de protestation à Paris ce 2 novembre, qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes. Voici leur communiqué.

« **D**es dizaines de milliers de civils ont été massacrés à Gaza depuis octobre 2023 par l'armée israélienne, et plusieurs centaines ont été tués au Liban en seulement quelques semaines.

Parmi eux, au moins 143 journalistes ont été tués – 130 Palestiniens à Gaza, 4 Israéliens, 1 Syrienne et 8 Libanais – dont les 3 derniers assassinés au sud Liban le 25 octobre 2024. Alors que beaucoup mettent leur vie au service de l'information du monde entier, dans un territoire, Gaza, auquel Israël interdit toujours l'accès pour les médias internationaux, ces journalistes ont en très grande majorité été délibérément ciblés ce qui constitue des crimes de guerre. Israël a en outre récemment stigmatisé six journalistes du nord de Gaza en les présentant comme des « terroristes », une accusation sans preuve, qui vise à faciliter l'acceptation de leur potentiel assassinat.

Nous, soussignés, Fédération internationale des journalistes (FIJ), Syndicat national des journalistes (SNJ), SNJ-CGT, LDH (Ligue des droits de l'Homme), Solidaires, Reporters solidaires, Comité de soutien Assange :

- condamnons ces assassinats de journalistes et nous élevons contre les menaces explicites à leur rencontre ;

- soutenons l'exigence d'un cessez-le-feu au Proche-Orient et demandons instamment à la France, État membre de l'ONU, d'œuvrer de toute urgence pour le respect par les protagonistes des conventions internationales ainsi que des ordonnances de la Cour internationale de justice, d'autant plus que la poursuite de la guerre par Israël crée un risque avéré de génocide à Gaza ;

- réaffirmons que la liberté d'informer est essentielle en démocratie et conforte l'État de droit ;

- exigeons l'ouverture de Gaza aux médias internationaux et la protection des journalistes, en commençant par l'évacuation d'urgence des journalistes blessés.

À l'occasion de la Journée internationale pour la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes, nous, signataires, appelons à un rassemblement le samedi 2 novembre 2024, à 15 heures, place de la République, à Paris. ■



Dotation de continuité territoriale

L'amendement de Michel Castellani adopté en Commission des finances

Mercredi 30 octobre, l'amendement porté par le député Michel

Castellani a été adopté en Commission des finances. Cet amendement prévoit une rallonge de 50 millions d'euros pour la dotation de continuité territoriale « afin de ne pas mettre à mal le service public de transport aérien et maritime de l'île ».

Depuis 2009, le montant de la dotation de continuité territoriale perçue par la Collectivité de Corse est figé et n'évolue plus selon l'inflation. La loi de Finances pour 2024 avait majoré, de manière exceptionnelle, la dotation de continuité territoriale à hauteur de 40 millions d'euros. Mais ces dispositions, demandées chaque année par les députés nationalistes, ne sont pas pérennes. Or, la surinflation dans le transport court et long courrier est structurelle.

Le gel de la dotation de continuité territoriale (DCT) impacte les ressources de la Collectivité de Corse dans un contexte où les coûts d'exploitation du service public de transport maritime et aérien ont fortement augmenté, à cause d'une forte inflation concernant tout particulièrement les prix du carburant. Sans une indexation sur l'indice des prix à la

consommation, c'est l'équilibre budgétaire de l'Office des Transports de la Corse qui est mis à mal. Pour l'année 2024, les prévisions de surcoût sont évaluées à 50 millions d'euros pour la dotation de continuité territoriale.

L'amendement a été soutenu en Commission des finances par la gauche mais s'est heurté à l'opposition de la droite et d'une partie du bloc central dont le parti Horizon. Ce passage en commission se solde par une première victoire avant le passage en séance publique. Cependant, le vote en séance publique est conditionné au vote de la deuxième partie du projet de loi de Finances (PLF) 2025 en Commission des finances, et au choix du Gouvernement de conserver l'amendement en cas de 49-3. ■

Pauline Boutet-Santelli.



Ce mardi 5 novembre à Paris s'ouvre dans l'indifférence générale le procès du dit « nouveau FLNC » créé en 2019... Nul doute de l'engagement sincère et désintéressé des prévenus mais le décalage avec la société corse et ses attentes est flagrant, peu sont au courant, y compris au sein de la famille nationaliste... Neuf hommes sont cités à comparaître ; parmi eux, Jean Pierre Santini, qui a milité au sein du FLNC originel. Ils sont accusés d'avoir fomenté un attentat contre la gendarmerie de Montesoru à Bastia, revendiqué quelques jours plus tard au couvent de Casabianca. Et c'est à partir de cette revendication, que l'action a pu être découverte... c'est tout dire !
À l'époque, Max Simeoni commentait ainsi la naissance de ce nouveau mouvement clandestin dans un contexte lourd de dérive mafieuse...

Un énième FLNC ?

par Max Simeoni



Ce 1^{er} octobre, j'ai dû suspendre à la dernière minute mon article pour l'imprimerie quand j'ai su que la famille nationaliste venait d'accoucher d'un énième FLNC. Je m'apprêtais plutôt à donner mes impressions sur la réunion de dimanche

en hommage à Massimu Susini ce jeune militant assassiné. Pour cet hommage, tous les natios étaient présents et bien d'autres. Les échanges sont devenus vite, en regard aux causes de ce meurtre, critiques et même polémiques envers les politiques y compris les natios, l'État, le capitalisme... la mafia, la porosité...

Certes ces maux sont réels, mais ils sont les conséquences plus que les causes de l'impasse actuelle qui amène certains, sans doute des jeunes, à fonder leur espoir contre l'injustice sur la lutte clandestine. L'erreur est facile à faire si on ne mesure pas bien les causes constantes. Elles sont historiques. Je résume ce que je rabâche depuis toujours.

Ponte Novu, 1769-1789, de la Royauté à la Révolution française, puis 20 ans après en 1818, trois ans après la mort de Napoléon, l'État français nous inflige pendant 95 ans jusqu'à 1913, la veille de la guerre de 14, la loi douanière. Le prétexte est que la France doit se prémunir contre l'introduction frauduleuse par l'île des productions étrangères. Elle étrangle notre production. Mais surtout elle veut couper tout rapport avec la péninsule italienne pour nous inclure dans son système économique, puis culturel. Il lui a fallu tenir le garrot pendant un siècle, sur plusieurs générations. Pour nous développer ? Non ! Pour elle-même pour les guerres européennes et coloniales et l'encadrement de son Empire. Un réservoir d'hommes, vidé, en 1960 il n'y a plus que 160.000 habitants dans l'île. « *Parti, u mo figliolu, chi qui ùn ci hè nunda à fà* » disaient les mères à leurs enfants. L'État français nous a non-développés, dépeuplés, poussés à l'exil en faisant croire que l'île était irrémédiablement pauvre et que généreusement il nous offrait des carrières en son sein et dans ses colonies.

Effondrement de l'Empire colonial (accords de Genève 1960 par Mendès France, d'Evian 1962 par le Général de Gaulle qui aurait voulu transférer les essais atomiques souterrains du Hoggard à l'Argentella). L'idée de l'Europe est initiée par 34 pays en 1949, avec le Conseil de l'Europe pour les droits de l'Homme et les libertés fondamentales. Sa construction se fera d'abord par l'économie. Traité de Rome 1957 instaurant la CEE avec six États...

L'État français doit rééquilibrer ses territoires pour se préparer à l'Europe, d'où le Plan d'Action Régionale de 1958. Pour la Corse, Somivac et Setco (agriculture et tourisme), la Somivac lui servira à recaser les Pieds-noirs avec l'accord d'Evian en 1962. Pour le tourisme, la Datar consultera en secret l'*Hudson Institute* en 1972. Mais une fuite permet de dévoiler le choix de l'État pour un développement massif d'hôtels (250.000 lits en 10 ans) et un apport de population de même amplitude (70.000 techniciens du tourisme). Cette politique continue. Les flux de population sont allés croissants surtout ces derniers 30 ou 40 ans, doublant la population de 160.000 à 320.000 habitants. Le centre montagnard survit pour une population âgée, sans vie productive. Il s'éteint comme une lampe à huile sans faire rayonner sa culture et sa langue millénaire. Les jeunes vivent pour la plupart sur une bande littorale d'allure banlieusarde. La proximité d'une nature non cultivée, de la montagne et de la mer, nature belle universellement reconnue, leur insuffle une fierté, et un attachement qui peut leur donner une responsabilité de ne pas tout gâcher, transmettre cette chance à leurs enfants et conserver un lien de langue, de polyphonie, de culture en harmonie avec une terre si belle...

Le peuple corse n'est pas fait que de saints. Il est comme les autres peuples. Il a des délinquants, des voyous, des malfaiteurs en col blanc. Alors mafia ou pré-mafia, porosité, oui, cela peut exister... mais cela prend de l'importance et des formes liées au contexte politico économique.

Au lendemain de la dernière guerre, la Corse pauvre et se vidant, la délinquance était à l'exportation, là où il y avait du monde et du fric. Nos voyous faisaient carrière dans les grandes villes, Paris, Lyon, Marseille, Toulon... Dans l'île,

ils tenaient à être traités comme parents ou amis et versaient de l'argent pour refaire le toit ou le clocher de l'église... Puis avec la régionalisation du crédit et le tourisme, il y avait de l'argent à capter pour les brasseries, les jeux d'argent, les discothèques, les hôtels, etc. Des bandes se sont organisées et se sont disputées ce marché. Ils ont même débarqué sur le Continent, jusqu'en Suisse pour accroître les gains.

La politique du tout tourisme continue. On voit ses effets. Diminution de 30% des charges pour les constructions à valeur locative et on construit à jet continu des résidences secondaires plus que sur le Continent. Spéculations, pressions et comportements mafieux vont de pair pour l'enrichissement rapide et le blanchiment de l'argent sale et des fraudes fiscales... Emigrés pour une main d'œuvre à bon marché et consommateurs des produits venant de l'extérieur...

Le comportement mafieux a un terrain favorable, la porosité ne peut que croître. Oui, l'État est responsable de cette politique. Il n'en ignore pas les conséquences. Il ferme les yeux pour ne pas assumer ses devoirs régalien de respect des lois. Il donne le change sur les paillotes qui occupent abusivement le territoire maritime... comme il a fermé les yeux sur les crimes des truands... double bénéfice, « *les Corses pratiquent l'omerta contre les enquêtes* », et ils ont quelques gênes de criminalité, dixit un procureur de la République en plein tribunal.

Oui, les politiques sont responsables quand ils restent trop passifs devant l'État. Les natios le sont peut-être davantage quand ils se laissent prendre au jeu des élections et des coalitions électoralistes.

Les jeunes se leurrent quand ils pensent que la violence clandestine est une solution. Elle ne peut résider que dans une prise de conscience lucide. Tout bien pesé dans un parti démocratique agissant dans le Peuple Corse et de partout où il existe encore. C'est la mission historique que les natios ont initiée. Ce parti est à faire sinon c'est une Nomenclature qui restera pour se faire réélire. À quand un second souffle de liberté, de responsabilité et de fraternité ? ■



Jo Peraldi
**Confessions
d'un patriote
corse**
Éditions Fayard

Cette semaine est sorti en librairie «*Confessions d'un patriote corse*», un livre sur la vie du militant nationaliste Jo Peraldi, qu'il a co-écrit avec le journaliste Frédéric Ploquin.

Il y est raconté comment un fils d'agent des Eaux et forêts, élevé dans une Algérie colonisée, grandissant en pleine guerre d'indépendance, durant laquelle il exercera d'ailleurs dans les services spéciaux français et sera même décoré, finira chef militaire du Front de libération nationale de la Corse.

On y découvre comment cet homme a réussi à jongler entre sa vie professionnelle de reporter et sa clandestinité, sans jamais porter atteinte à sa déontologie.

Et on y apprend aussi, pour la première fois, comment Jo Peraldi avec d'autres a orchestré la cavale du berger de Carghese, Yvan Colonna.

Plus qu'un simple livre, un témoignage pour l'histoire, le témoignage d'un homme sous toutes ses facettes, avec sa part d'ambiguïté peut-être, mais surtout cet idéal qui le guide encore aujourd'hui.

Arritti reviendra un peu plus en profondeur sur ce livre dans les numéros à venir. ■ Florian Riolacci.



Si n'hè andata à l'eternu

Amandine Saoletti, donna di valore è di curaggiu

Cet article est dédié à la mémoire d'Amandine Saoletti, disparue brutalement dans la fleur de l'âge le 29 octobre. La rédaction d'ARRITTI se joint à ses proches dans leur peine.

Amandine s'en est allée. Certains mots sont difficiles à écrire, ceux-ci en particulier. Elle laisse derrière elle les combats, nombreux, qu'elle menait. Car Amandine était l'une des militantes les plus engagées de la cause féministe en Corse.

Depuis plusieurs années, elle était l'une des membres clés des «*colleuses*» en Corse, ces activistes qui s'emparent des murs et de l'espace public pour dénoncer les violences faites aux femmes, le sexisme et les féminicides.

Dans un entretien qu'elle accordait à

Pour Amandine, il s'agissait de faire entendre sa voix, en tant que femme. Et briser la loi du silence en Corse. Car Amandine a également vécu le tournant #IWAS en Corse en 2020, période durant laquelle de nombreuses corses ont témoigné des violences qu'elles avaient vécues et qui avaient été tuées par pression sociale, par honte, par peur. Une nouvelle génération de femmes prône aujourd'hui la libération de la parole, et la tolérance zéro faces aux violences, quelles qu'elles soient.

Amandine était l'une de ces pionnières.



MediaVivant en avril 2024, Amandine revenait sur son parcours de militante. En 2019, elle fait partie des nombreuses corses profondément marquées par le meurtre de Julie Douib par son compagnon à Île Rousse, en mars de la même année. Un véritable tournant pour la jeune femme, révoltée par la violence de la mort de Julie et de l'inaction de la police malgré les nombreuses plaintes.

De celles qui ont pris l'espace public à bras-le-corps pour dénoncer, et rétablir une justice pour les victimes. De celles qui ont créé des espaces pour que les femmes puissent s'exprimer, partager, exister sans peur. Finalement, de celles qui ont changé les choses.

Pour elles, pour nos sœurs, nos mères, nos filles, à toi Amandine: merci. ■ Léa Ferrandi.

SABBATU U 9 DI NUVEMBRE
BIGUGLIA | 8 ORE È MEZU
SPAZIU CARLU ROCCHI

CUNCERTU
 DI SUSTEGNU

EPPÒ	PATRIZIA GATTACECA	I PIGNOTTI
ROMAIN DOMINICI	FRANCINE MASSIANI	ELISA TRAMONI
	MICHÈ DOMINICI	

Biglietteria : hello asso

5 ORE - DIBATTITU :
 "E DINAMICHE LINGUISTICHE
 IN L'AMBII SCULARE È SUCETALE"

7 ORE - APPERITIVU È PAGHJELLE

Sàbbatu u 9 di nuvembre
 à u Spaziu Carlu Rocchi in Biguglia

Cuncertu di sustegnu à Scola Corsa!

Scola Corsa, a sapete, hè l'associu chì prumove l'insignamentu immersiviu in lingua corsa. Hè un assuciazione trà militenti di terrenu, eletti municipali pronti à accoglie a scola in a so cumuna, parenti bramosi di vede i so figlioli imparà a nostra lingua è a diventà i bislingui ch'abbisogna a società corsa per mantene viva sta lingua, insignanti è aiute materne chì facenu a scelta professionale di sustene u prugettu di riacquistu di a lingua corsa è zitellucci intusiasti di ritruvassi ogni ghjornu in classe per imparà!

Dapoi quatr'anni, Scola Corsa multiplieghja ogni annu e scizzioni è alza u livellu da appruntà sta leva chì dumane si spargherà ind'è l'impresu, i cumerci, e scule, l'amministrazioni, l'associ, i club spurtivi, i lochi di cultura, in ogni locu induv'ellu hè pussibile per fà di a Corsica una società bislingua.

Scola Corsa hà bisognu di soldi per campà. Malgratu l'ubligazione di a lege, u Statu ùn dà ancu a pussibilità di cuntrattualizà cù ellu è dunque hè sempre Scola Corsa chì deve pacà i so insignanti. Quattru siti (Bastia, Biguglia, Corti, Sàrrula Carcupinu) esistenu oghje per 150 zitelli. Più seranu aiutati, è più Scola Corsa puderà apre altre scule per accoglie

sempre più zitelli. Òn ci hè picculu donu, u pocu face l'assai, allora, aiutate a nostra lingua à campà, sustenite à Scola Corsa! Sàbbatu u 9 di nuvembre, u Spaziu Carlu Rocchi in Biguglia accoglie una serata di sustegnu. Da ringrazià l'artisti chì canteranu per Scola Corsa! Siate numarosi à sciaccamanali! ■

■ U programma

Prima parte, à 5 ore di sera

Dibattitu.

«E dinàmiche linguìstiche in l'ambii sculare è sucetale»

À partesi da 7 ore

Apperitivu è paghjelle.

Ci serà da beie è da manghjà à a caffetteria di u Spaziu à prò di Scola Corsa.

Siconda parte, à 8 ore è mezu

Cuncertu cù parechji gruppi:

Eppò, Patrizia Gattaceca, I Pignotti, Francine Massiani, Elisa Tramoni, Romain Dominici et Michè Dominici

À truvacci cù piacè per sta stonda di spartera! ■



AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
 Collectivité de Corse - 22 Cours Grandval - BP 215 - 20187
 AJACCIO CEDEX 1. Tél: +33 495202525. Fax: +33
 495516621. Courriel : commande.publique@isula.corsica
 - Adresse internet : <https://www.isula.corsica>

Objet du marché : RELANCE

Prestations de services d'interprétariat spécialisé dans les domaines médicaux et sociaux, pour les besoins de la Direction de l'Action Sociale de Proximité de la Collectivité de Corse - LOT 3

Numéro de référence : 2024-2DAS-0268

Date limite de remise des offres :

Lundi 2 Décembre 2024 à 12h00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation :

Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/10/2024

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS

Marie-Micheline Leandri - Anne-Marie Leandri
 Avocats - 1, Avenue Beverini - 20000 AJACCIO
 Tél. : 04 95 23 17 51 - Fax : 04 95 23 17 14
leandri.avocats@orange.fr

AVIS RECTIFICATIF

Suivant acte d'échange SSP du 2 juin 2024 enregistré 6 juin 2024 au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'Ajaccio, sous les références 2A04P31 2024 A 00653, Monsieur LANTIERI Antoine a cédé à Monsieur LANTIERI Jean Baptiste la totalité des parts dont il était propriétaire dans le capital de la SARL SOBOCO, immatriculé au RCS d'AJACCIO sous le numéro 306 039 942 et dont le siège social est à 20169 BONIFACIO, Lieudit Longone. Une erreur de plume a été commise dans cet acte, la cession opérée par M. LANTIERI Antoine portant sur 1000 parts numérotées 1001 à 2000 ainsi qu'il résulte d'un acte rectificatif en date du 20 octobre 2024 enregistré le 29 octobre 2024 sous les références 2A04P31 2024 A 01138.

Pour avis.

AVIS DE RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES SARL STRADIMARE CROISIERES 1, passage Poggiolo 20000 AJACCIO

Suivant acte sous seing privé en date du 30 juin 2024, l'associé unique a pris acte de la reconstitution des capitaux propres de la Société qui sont reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Mention sera faite auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

AVIS DE RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES SARL CTM 3, rue San Lazzaro 20000 AJACCIO

Suivant acte sous seing privé en date du 30 juin 2024, l'associé unique a pris acte de la reconstitution des capitaux propres de la Société qui sont reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Mention sera faite auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMERIE: AZ DIFFUSION 20600 BASTIA 06 09 10 22 67 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262



AGIR PLUS

SOLUTION CHAUFFAGE BOIS

Bénéficiez d'une Prime économie
d'énergie jusqu'à **1 500€**

FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES PARTENAIRES AGIR PLUS

Calculez votre Prime sur corse.edf.fr/agirplus/ et demandez un devis à une entreprise Agir Plus labellisée RGE.



SCANNEZ-MOI !
RETROUVEZ TOUTES NOS
SOLUTIONS AGIR PLUS.

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.



Programme en faveur de la maîtrise de la Demande
d'Énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé
par l'État.

